

GENDARMERIE NATIONALE

COMMANDEMENT DU BRIGADRON

Détachement prévôtal de GOMA

Brigade prévôtale de CYANGUGU

CODE D'ORDRE

PROCES VERBAL N° ANNÉE

PROCES VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS MILITAIRES

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE



N° PIÈCE

N° FEUILLE

01

n° 20/94

N° DE PROTOCOLE DES FAITS RÉFÉRENCE

DESTRUCTION DE MUNITIONS ET EXPLOSIFS SAISIS : Directives de l'autorité d'emploi.

VOUS Serez mes P C MDL/C et B R Gendarme, Officier de police
judiciaire des forces armées,
aux termes des articles 16 à 19 et 75 à 78 du C.P.P et 82 du C.J.B
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES

- Ce jour, le lundi quinze août mil neuf cent quatre vingt quatorze à quatorze heures conformément aux directives de l'autorité militaire d'emploi, nous procédons à la neutralisation puis à la destruction de munitions et explosifs en tout genre.
- Ces matériels ont été saisis sur des pillards ou des éléments incontrôlés se livrant à des exactions dans le secteur du Groupement Sud de l'opération Turquoise.
- Ces munitions et explosifs, représentant une charge pondérale d'environ 400 Kgs, se décomposent exclusivement comme suit :

 - grenades à main, offensives et défensives,
 - grenades à fusil et anti-personnel,
 - diverses munitions de tout calibre,
 - mines anti-personnel,

- Ces objets, placés dans des sacs et des caisses, ont été lestés et installés à bord d'un hélicoptère, indicatif B du détachement ALAT de GOMA (ZAIRE).
- Nous nous sommes transportés par cet appareil au dessus du lac KIVU, aux coordonnées U.T.M. sur la carte de CYANGUGU (Rwanda), au large de la presqu'île de GAFUNGO .
- Ces munitions et explosifs sont ensuite largués dans les eaux territoriales Rwandaises, d'une profondeur d'environ 600 mètres à cet endroit.

Fait et clos à CYANGUGU le 15 août 1994 .

Les O.P.J. BM

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° CC1153 du 12 MAR 2021

835

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	Mr le Général, Commandant les forces Françaises Turquoise à GOMA
<input type="checkbox"/>	1	Mr le Général, Commandant la Gendarmerie d'Outre-Mer à ARCUEIL.
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Mr le Lt-Colonel, Commandant le Groupement-Sud à CYANGUGU.
		ARCHIVES

FAIT ET CLOS

LE 16.08.94

